

Le rat des moissons

Micromys minutus

TC : 48-75 mm

Q : 39-65 mm

P : 4-12 g

F. SCHWAAB (A.L.C.P.N.).



Appelé également rat nain, le rat des moissons est le plus petit de nos rongeurs. Ses oreilles arrondies et velues dépassent le poil. Son pelage est fauve jaunâtre sur le dos et blanc au ventre. Sa queue préhensile est presque aussi longue que le reste de l'animal et lui permet une grande agilité lorsqu'il évolue sur les tiges des herbes et quand il construit son nid globuleux. Ce dernier étant un bon indice de présence pour le découvrir.

Les milieux les plus fréquentés sont les haies, les ronciers, les lisières de champs, les landes à molinies et à bruyères, les étendues de reines des prés, les champs cultivés et les roselières (son biotope d'origine). Il aime les régions diversifiées. En hiver, il quitte les espaces cultivés pour les talus, les haies voire même les habitations.

Ce rongeur est principalement granivore et frugivore, mais il consomme à l'occasion des insectes.

Actif toute la journée et toute l'année, cette espèce se reproduit d'avril à septembre. C'est dans un nid sphérique fait d'herbes tressées suspendu sur les tiges de la végétation à 20 et 50 cm du sol, que la femelle met bas. Elle peut avoir 2 à 3 portées annuelles de 4 à 6 petits chacune.

Ce rongeur occupe toute la France continentale. En fréquentant les zones à végétation élevée, le rat des moissons est moins accessible aux rapaces et, en particulier, la chouette effraie. De ce fait, il représente moins de 0,5 % de ses proies en Morvan.

En France, le rat des moissons fait partie des espèces dont une régression s'est manifestée, conséquence directe

Anglais : *harvest mouse*. Allemand : *Zwergmaus*.
Hollandais : *dwergmuis*. Italien : *topolino delle risaie*.



de la modernisation agricole. Mais il peut compenser l'évolution des pratiques culturales (moissons plus précoces, entièrement mécanisées et travail de la terre immédiat après la récolte, disparition des meules) par une bonne adaptation aux cultures de maïs, par l'abandon des terres agricoles sur lesquelles se substituent les friches et par la mise en place de mesures communautaires en faveur des jachères notamment les jachères « faunes sauvages »*. Ces derniers points devraient bénéficier à l'espèce.

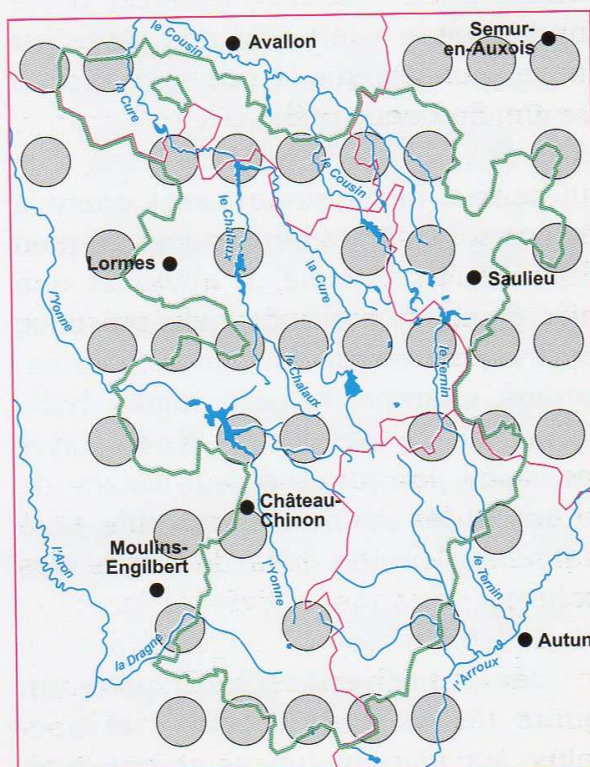


D. SIRUGUE.

Nid de rat des moissons dans un "champ" de reines des prés.

L'assise du pourtour est constituée de canche flexueuse tandis que l'intérieur est garni de matériaux plus fins (petites graminées).

*Jachère faunistique : l'objectif est de maintenir ou de reconstituer des biotopes favorables à la valorisation durable de la faune sauvage, en harmonie avec les autres activités socio-économiques. Pour cela, l'activité agricole productive est arrêtée, en recourant à la mesure du retrait à long terme des terres agricoles pendant 5 ans, reconductible dans la limite de 20 ans. Sur ces parcelles retirées de la production agricole est installé un couvert végétal favorable à la grande faune sauvage (à sa protection, sa reproduction et son alimentation), avec la création de cultures à gibier, sur des parcelles enclavées ou situées en bordure de massifs forestiers.



Le rat des moissons est assez commun.